

Thème : Optimisation du temps de travail

Date : Vendredi 22 novembre 2024 de 9h30 à 17h00

Lieu : Laval

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Mieux analyser son activité pour :*
 - Mieux évaluer ses priorités
 - Sortir du cercle infernal de l'urgence
 - Se recentrer sur son cœur de mission
- *Proposer des pistes concrètes d'organisation pour :*
 - Gagner une heure par jour
 - Optimiser sa gestion du temps et de son organisation
 - Faciliter son quotidien

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. Accroître son efficacité
2. La classification des tâches
3. Sortir du cercle infernal de l'urgence
4. Les chronophages

➤ **Moyens pédagogiques :** Apport théorique de techniques et méthodes, tests, exercices pratiques de mise en oeuvre

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Béatrice BOURBON, Formatrice au sein de l'institut de développement en organisation et management juridique

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.